



APPEL A CANDIDATURES

DIRECTRICE / DIRECTEUR en charge de la programmation Scène de Musiques Actuelles l'ECHONOVA

L'Echonova, régie publique constituée en EPIC, labélisé SMAC, dans le cadre de la loi LCAP, est l'un des équipements culturels structurants du territoire de « Golfe du Morbihan - Vannes agglomération », à Saint-Avé. Opérateur de référence pour les musiques actuelles, pôle de ressources, la SMAC mène depuis 10 ans une action territoriale élargie et volontaire à l'échelle de la communauté d'agglomération (34 communes, 170 000 habitants) et du département.

L'équipement de qualité dispose d'une salle de spectacle modulable (300/600 places debout - 40 à 50 concerts/an), d'un bar, de 5 studios de répétition/enregistrement et d'un espace ressource. Son projet se caractérise par une programmation ambitieuse, faisant place à l'émergence et à la diversité artistique; un soutien à la création (résidences, coproduction), un accompagnement renforcé des amateurs et professionnels et des acteurs, notamment avec de la formation, un centre ressource et une pépinière, ainsi qu'une action culturelle développée à l'échelle du département. Et, l'Echonova a pour spécificité de travailler à un accès de tous à la musique dans une logique de partenariat et d'inscription territoriale élargie.

Porté par « Golfe du Morbihan – Vannes agglomération », l'Echonova est soutenu par la ville de Saint-Avé, la Région Bretagne et l'Etat-ministère de la culture. La structure dispose d'un budget en fonctionnement de 1.1M€. L'équipe est composée de 11 salariés permanents (10.2 ETP).

Missions :

Sous l'autorité du Conseil d'Administration et dans le cadre du projet SMAC, la directrice / le directeur est missionné · e pour :

- Concevoir et coordonner la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel, en assurer la programmation.
- Piloter les actions conçues en lien sur les différents axes d'intervention : création, diffusion, accompagnement, médiation
- Concevoir et animer les actions artistiques et culturelles territoriales en développant les relations partenariales, du local au national.
- Développer de nouvelles ressources propres nécessaires à l'évolution du projet.
- Garantir une gestion économique et sociale rigoureuse.
- Animer et diriger une équipe salariée et bénévole.

Profil :

Porteur · se d'un projet culturel et de musiques actuelles, gestionnaire d'un lieu de spectacle vivant, vous avez :

- une expérience de direction d'une structure de diffusion de spectacle vivant et de programmation,
- une bonne connaissance des musiques actuelles,
- des compétences avérées en matière de pilotage de projets de création, diffusion, médiation et d'accompagnement,
- des compétences en matière de gestion budgétaire,
- une expérience probante de management d'équipe,
- un intérêt affirmé pour la co-construction de projets territoriaux et les dynamiques participatives,
- un savoir-faire partenarial et institutionnel,
- une aisance rédactionnelle et une qualité d'expression orale.

Réponse à l'appel à candidature :

Les dossiers de candidatures seront constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation. Ils sont à adresser avant le 27 septembre 2019, à :

Monsieur le Président

Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération

30 rue A. Kastler – CS 70206 – 56000 VANNES

ou par courriel en Pdf : recrutement@gmvagglo.bzh

Modalités en cas de présélection :

Présélectionné·e·s mi-octobre 2019, les candidat·e·s retenu·e·s seront invité·e·s à rédiger un document présentant leur projet artistique et culturel, lequel devra être transmis avant le 15 novembre 2019. Ils·elles recevront à cet effet une note d'orientation et des éléments descriptifs du projet de la SMAC Echonova.

Les entretiens se dérouleront la première quinzaine de décembre 2019 avec un jury réunissant la gouvernance de la structure et ses partenaires publics.

Conditions d'emploi :

- Contrat à durée déterminée de droit public (3 ans renouvelables), rémunération en référence au groupe 1, CCNEAC.
- Travail régulier en soirée et le week-end
- Déplacements réguliers / Permis B.
- Poste à pourvoir à partir du 1/01/2020.